

Infos Palestine n°38 - le bimestriel de la Plateforme Palestine

9 mars 2012



INFOS PALESTINE
BULLETIN DE LA PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

N° 38 JANVIER-FÉVRIER 2012 €

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, créée en 1993, est un regroupement de 39 organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestiniens et israéliens. La Plateforme œuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens. Le bulletin de la Plateforme est réalisé grâce au soutien du ministère des Affaires étrangères et de la réserve parlementaire du Sénat.

ÉDITO

“ La politique de l’UE à Jérusalem-Est doit être renforcée ”

Les chefs de mission des pays de l’UE à Ramallah et à Jérusalem viennent de rendre public leur rapport concernant Jérusalem et la zone « C », en Cisjordanie. S’il n’est guère surprenant, car dans le droit fil des rapports précédents, ses conclusions n’ont resté pas moins très préoccupantes. Elles dénoncent clairement les violations du droit international et humanitaire par les autorités israéliennes.

Un casus renforcé de la colonisation en 2011
Les diplomates s’inquiètent légitimement des obstacles ainsi mis à une solution pacifique et légitime et à la solution à deux États sur laquelle s’accordent les Palestiniens et la majorité de la communauté internationale. Jérusalem, qui a vocation à être la capitale des deux États, subit ainsi un casus renforcé de la colonisation en 2011. Dans la vieille ville comme dans les deux zones de colonies qui entourent Jérusalem-Est, la construction continue de logements pour les colons s’accompagne de démolitions de propriétés palestiniennes et de l’éviction des populations. Sans parler de l’extension du “mur de séparation” long de 168 km (dont seuls 25 suivent la ligne verte à Jérusalem), et des zones réservées aux colons. Sans compter d’infinies parcelles, d’archéologie ou d’environnement, des espaces écoparc sont cédés aux organisations de colons qui en sont officiellement en charge. Un système de permis d’entrée ou de résidence très restrictif induit des difficultés accrues pour se déplacer et travailler, se soigner ou étudier. Il intensifie les difficultés socio-économiques, fragilise la diversité religieuse, réduit considérablement la présence palestinienne et internationale globalement les tensions. Environ 300 000 colons vivent aujourd’hui dans et autour de Jérusalem-Est, avec l’appui délégué ou implicite des autorités israéliennes. Les Palestiniens ne sont plus que 37 % de la population totale de Jérusalem.

Valleé du Jourdain : destruction des infrastructures agricoles
Quant à la zone C sous contrôle israélien (qui comprend la Vallée du Jourdain) les diplomates européens mentionnent qu’elle est la cible d’une colonisation galopante qui s’accompagne du harcèlement des habitants palestiniens, de moins en moins nombreux (56 000 au lieu de 2 300 000 avant 1967) : destruction des infrastructures agricoles, interdiction d’accès à l’eau (accaparée par les colons), déplacement de zones militaires qui excluent la présence palestinienne, attaques répétées par les colons... attouffent le développement économique et même la santé des Palestiniens.

Cette qu’il préconise les négociations éventuelles sur le statut final de Jérusalem et l’ensemble du conflit, les faits sur le terrain violent les conventions et résolutions internationales. Les diplomates alertent l’UE : illégalement annexée en 1967, soumise à la volonté des dirigeants d’Israël d’en modifier les limites territoriales à son profit et d’en contrôler la terre en chassant les habitants autochtones palestiniens, Jérusalem-Est, occupée de surcroît du reste de la Cisjordanie, avec un caractère unique, sacré, religieux et historique, ne saurait être la capitale de l’État de Palestine. Et avec elle, la perspective de deux États soutenue par l’UE.

POUR CONSULTER LE RAPPORT DANS SON INTÉGRALITÉ : www.platfmo-palestine.org

Au sommaire :

- **Le rapport des chefs de mission des pays de l’UE à Ramallah et à Jérusalem** concernant Jérusalem et la zone « C », en Cisjordanie.
- **L’évolution de la colonisation israélienne en Cisjordanie.** L’année 2011 a été une année “prospère ” pour la colonisation israélienne.
- **« Préserver Jérusalem-est »,** les recommandations des chefs de mission des pays de l’UE dans leur dernier rapport. La parole est ensuite donnée à deux acteurs palestiniens, de Jérusalem et de Gaza qui témoignent de la fragmentation rapide des territoires palestiniens.
- **« Eau et occupation, quel coût ? »** sur la base du rapport publié par l’ONG palestinienne ARIJ

(Applied Research Institut-Jerusalem) et le ministère palestinien de l'économie, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine propose dans chaque numéro d'Infos Palestine un gros plan sur le coût de l'occupation israélienne.

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Infos Palestine](#) >

- Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Infos-Palestine-no38-le-bimestriel-de-la-Plateforme-Palestine>